



Arthur Schlesinger Jr., historien américain notoire et ancien collaborateur du président Kennedy, a écrit un jour non sans justesse : « Vous ne pouvez pas diriger un gouvernement si tout ce que vous faites est transmis à la presse. Mais vous ne pouvez pas diriger une presse libre, si publier tout ce que le gouvernement classe secret constitue un crime. »

Deux affaires récentes, dont le retentissement a été mondial, viennent de relancer à partir des Etats-Unis la question, en vérité capitale, de la transparence de l'Etat en démocratie et des secrets indispensables dans l'intérêt de la nation. Entre l'une et les autres, l'équilibre légitime est toujours incertain, il l'est forcément. Edward Snowden, employé d'une entreprise de sous-traitance de la NSA - la National Security Agency - a révélé récemment les pratiques d'espionnage de celle-ci, interceptant les communications de citoyens américains et de nombreux pays alliés, provoquant du coup par cette initiative un tremblement de terre international. Trois ans plus tôt, le site WikiLeaks, animé par l'australien Julian Assange, avait publié des centaines de milliers de documents confidentiels en provenance du réseau diplomatique américain, ce qui avait suscité un autre séisme. Un rapprochement s'est imposé aussitôt avec deux autres affaires retentissantes, qui avaient posé semblablement cette même question du secret démocratique et d'ailleurs n'étaient pas sans lien entre elles. L'affaire dite des documents du Pentagone concerne la guerre du Vietnam, documents portés soudainement à la connaissance du public en 1971, et l'affaire du Watergate, encore plus célèbre, jetant en pâture à l'opinion les multiples mensonges du président Richard Nixon et entraînant la chute de celui-ci, en août 1974.

Avec Pierre Melandri, professeur émérite d'histoire des Etats-Unis à Science-Po, nous allons ce matin réfléchir à ce parallèle instructif, tant pour l'histoire que pour le civisme. Jean-Noël Jeanneney